

FORMATION AU « PARCOURS DE RELIANCE » SEPARATION PARENTALE

Un outil bref, efficace et innovant pour accompagner les enfants de parents séparés (4-12 ans) en difficulté.

Module 1 : mardi 16 et mercredi 17 Novembre 2021

Module 2 : jeudi 18 et vendredi 19 Novembre 2021

Module 3 : lundi 29, mardi 30 Novembre et mercredi 1er Décembre 2021

Les premières victimes de l'éclatement du couple parental sont les enfants. Somatisations diverses, chutes des performances scolaires ou de l'attention, serviabilité exagérée, colères ou parentisation... Les tentatives de protestation et les signes d'une mauvaise adaptation à la nouvelle situation familiale sont multiples et polymorphes, laissant souvent médecins et parents désespérés.

Le « Parcours de reliance », un protocole de prévention précoce créé il y a plus de vingt ans par Marie-Dominique Genoud en Suisse romande, donne aux enfants, en cinq semaines, l'occasion de reconstruire une cohérence entre leur histoire et leurs ressentis et de retrouver une certaine sécurité, permettant ainsi aux signes de souffrance développés depuis la rupture de s'atténuer, voire de disparaître.

Les statistiques calculées sur les évaluations faites par les familles avant et après ces cinq séances sont parlantes : un mieux pour 92% des signes, une décrue importante pour 50%. Une fois formé et sur avis favorable des formateurs, vous faites partie du réseau des professionnels agréés As'trame France, ce qui vous autorise à mener des Parcours de reliance en individuel ou en groupe de trois enfants maximum dans votre cadre de travail habituel. Votre stage pratique est un Parcours de Reliance conduit pour l'association et assorti de trois tutorats d'aide.

Le renouvellement de l'agrément est annuel, aux conditions, entre autres, d'être membre, à jour de sa cotisation, de l'association et de participer de temps en temps aux supervisions ou interventions qui se déroulent en vidéoconférence. Le Comité de l'association est très disponible, et un site dédié avec espace personnel et documents est mis à votre disposition.

Cette formation est pratique et impliquante. Informations complètes et téléchargements sur www.astrame.org. Programme détaillé envoyé sur demande pour inscription.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mise à jour et en commun des connaissances préalables indispensables sur les ruptures de liens, les pertes et séparations des enfants, revues à la lumière de l'expérience As'trame et de ses outils
- ▶ Pratique des techniques sous-jacentes au Parcours de reliance
- ▶ Transmission et expérimentation des outils et jeux à utiliser en fonction des séances, des âges des enfants

CONTENU ET PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ Module MTE (L'enfant en deuil d'un proche et face à la séparation parentale)
- ▶ 19 & 20 Novembre : Module MBP (Les techniques sous-jacentes au Parcours de reliance)
- ▶ 29, 30 Novembre & 1er Décembre : Module PR EPS (Mener un Parcours de reliance « séparation parentale »)

INTERVENANTS

- ▶ **Brigitte LE BORGNE** : proche de Marie-Dominique Genoud, musicienne et pédagogue, elle a fondé en France en 2010 l'association « Après la rupture - As'trame France dont elle est Présidente. Brigitte a créé les formations, anime le réseau des professionnels agréés, assure la notoriété du protocole et l'accueil des familles.
- ▶ **Odile BRETTE-DUCLARY** : après 13 ans dans les financements internationaux, Odile s'est formée à la psychologie du travail au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et est certifiée Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP), Golden et maître praticien Programmation Neuro- Linguistique (PNL).
- ▶ **Marie-Christine PRIOLLAUD** : spécialisée dans l'accompagnement d'un public fragilisé par des ruptures de liens, Marie-Christine a développé, depuis 16 années, une expertise dans le Conseil en développement de ressources personnelles auprès de personnes, en perte de repères et démunies dans l'organisation de leur quotidien, à la suite d'une épreuve. Titulaire du Diplôme Universitaire de deuil et travail de deuil, Marie-Christine anime des actions de formations spécialisées dans l'accompagnement du deuil, et dirige l'association Arc-en-ciel qu'elle a fondé au Mans..
- ▶ **Corinne HERBET-DAOUI** : médiatrice familiale depuis quinze ans, Corinne a dirigé l'APCE 95 et fait activement connaître le Parcours de reliance sur le Val d'Oise et l'Oise. Elle bénéficie aujourd'hui du soutien de la CAF 95 et travaille avec les Programmes de Réussite Educative du 95 et du 60 avec les Parcours de reliance.

METHODES PEDAGOGIQUES

Séances thématiques interactives, apports théoriques, partage des expériences, pédagogie de l'Alternance, cas concrets, travaux de groupes, intervenants, tutorats physiques ou en formation ouverte à distance.

PUBLIC DESTINATAIRE

Cette session de formation s'adresse aux : médiateurs familiaux titulaires du DEMF, médiateurs familiaux en formation, médiateurs généralistes, avocats, intervenants en Espace de Rencontre, psychologues, professionnels de l'Action Sociale. Le groupe est composé de 12 participants a minima et 14 participants au maximum, si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

Les inscriptions seront retenues par ordre de réception des dossiers complets.

DUREE ET DATES

Sept journées les 16, 17, 18, 19, 29, 30 novembre et 1er décembre 2021, soit un total de 49 heures de formation.

- 16 & 17 Novembre : Module MTE (L'enfant en deuil d'un proche et face à la séparation parentale)
- 19 & 20 Novembre : Module MBP (Les techniques sous-jacentes au Parcours de reliance)
- 29, 30 Novembre & 1er Décembre : Module PR EPS (Mener un Parcours de reliance « séparation parentale »)

Les horaires sont prévus de 9h à 17h.

LIEU

A Paris. LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

COUT ET VALIDATION

Le coût de cette session de formation est de 140€/jour soit 980€ pour la session et par participant dans le cadre d'inscription individuelle ; de 175€/j soit 1225€ pour la session et par participant dans le cadre d'une prise en charge employeur.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation, permettant la demande d'une prise en charge par votre OPCO, peut être établie sur demande.

Une attestation de présence (49 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une évaluation sera effectuée, par le formateur, à l'issue de la session et un questionnaire de satisfaction anonyme sera remis à chaque participant.

L'agrément As'trame France®

Il vous autorise à mener des « parcours de Reliance » dans votre cadre professionnel. Le renouvellement de l'agrément est annuel, aux conditions, entre autres, d'être membre, à jour de sa cotisation, de l'association et de participer de temps en temps aux supervisions ou interventions qui se déroulent en vidéoconférence.

« As'trame" et « parcours des Reliance » sont des marques déposées®.